

St-Georges-d'Oléron

Bienvenue sur la page d'informations de vos services d'eau et d'assainissement.

Contactez votre agence

Cliquez sur le service recherché :

Eau potable



RESE Oléron (EP)

Château d'eau Le Riveau, Route de la Gaconnière
17550 Dolus-d'Oléron

Horaires d'accueil

Du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et de 13h30
à 17h

Nous envoyer un mail

Tél : 05 46 72 17 17

Horaires d'accueil téléphonique

Du lundi au jeudi de
8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à
17h

Tél. Incident en dehors des horaires d'ouverture :

05 46 93 19 19

Assainissement collectif



RESE Oléron (AC)

Château d'eau Le Riveau
- Route de la Gaconnière
17550 Dolus-d'Oléron

Horaires d'accueil

Du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et de 13h30
à 17h

Nous envoyer un mail



Tél : 05 46 72 17 17

Horaires d'accueil téléphonique

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tél. Incident en dehors des horaires d'ouverture :
05 46 93 19 19

Assainissement non collectif

Eau 17 Agence Aunis

Avenue de la Gare
17290 Aigrefeuille-
d'Aunis

Horaires d'accueil

L'accueil en agence se fait uniquement sur rendez-vous

Tél : 05 46 92 40 30

Horaires d'accueil téléphonique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Envoyer un email à l'agence :
aunis@eau17.fr

Faites vos demandes de contrôle et accédez à toutes les informations relatives à l'assainissement non collectif sur notre service en ligne :

([Mes démarches en ligne](#))

Si vous ne souhaitez pas faire les démarches en ligne, vous pouvez vous procurer un formulaire auprès de la mairie ou de l'agence Eau17 concernées par l'assainissement.

Les délais d'acheminement postal allongent l'instruction des demandes.

COMMUNE	RELEVÉ DE CONSOMMATION	FACTURE DE RELÈVE	FACTURE INTERMÉDIAIRE	PAIEMENT MENSUALISÉ
St-Georges-d'Oléron	Août/Septembre	Novembre	Mai	de février à octobre



RESE

131 cours Genêt - CS
30551
17119 SAINTES Cedex
Tél. Siège : 05 46 90 05 05
Tél. Service Clients :
05 46 72 17 17